

**Document WSIS-II/PC-2/DT/1 (Partie 2)-F
19 février 2005
Original: anglais**

Président du Sous-Comité du PrepCom-2 du SMSI

**OBSERVATIONS FORMULÉES SUR LE CHAPITRE 2 DE LA PARTIE
OPÉRATIONNELLE (MÉCANISMES FINANCIERS). PARTIE 2 (§ 27)**

NOTE – Nouveau texte en **caractères gras**. Le texte supprimé est ~~barré~~. [*Les commentaires sont en italiques*].

Texte existant	Sources du texte proposé	Texte proposé
<p>27 Nous nous félicitons de/nous approuvons la création du Fonds de solidarité numérique, mécanisme financier innovant et volontaire devant permettre de transformer la fracture numérique en opportunités numériques pour le monde en développement en ciblant essentiellement les besoins spécifiques et urgents au niveau local et en recherchant de nouvelles sources de financement "de solidarité". Le Fonds complétera les fonds déjà mis en place pour financer la société de l'information, qui devront continuer d'être pleinement utilisés pour financer la croissance de nouvelles infrastructures et de nouveaux services TIC.</p>	<p>Sénégal (au nom du Groupe des pays africains), Ghana, Mali, Nigéria, Soudan, Arabie saoudite</p>	<p>27. Nous nous félicitons/nous approuvons Nous accueillons avec satisfaction et nous approuvons la création du Fonds de solidarité numérique,</p>
	<p>Saint-Siège</p>	<p>27. ... de transformer la fracture numérique en opportunités numériques pour le monde en développement et les minorités, en ciblant essentiellement les</p>

	CCBI	27. Nous nous félicitons/nous approuvons-Nous prenons acte de la création du Fonds de solidarité numérique volontaire , mécanisme financier innovant et volontaire devant permettre de transformer ...
	Société civile	Nouveau § 27A Le Fonds de solidarité numérique devrait: <ul style="list-style-type: none"> • être géré et exploité par des partenaires multiples; • être situé en Afrique; • cibler ses objectifs et le domaine des initiatives qu'il soutient; • adopter les principes d'un logiciel à code source ouvert, de normes ouvertes et d'un accès ouvert.
	Sénégal (au nom du Groupe des pays africains), Ghana, Mali, Cuba, Nigéria, Soudan, Arabie saoudite	Nouveau § 27B Nous recommandons que tous les partenaires (gouvernements, secteur privé, société civile et autorités civiles) apportent leur soutien au Fonds de solidarité numérique.
	Colombie	<i>[Demande plus de détails sur le fonctionnement du Fonds.]</i>
	Etats-Unis, UE (Lux)	<i>[Se réservent le droit de formuler des observations sur le texte en deuxième lecture.]</i>
